

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I.)

AVEC DISPOSITIONS IMMEDIATEMENT APPLICABLES
LIES A LA PRESENCE DE:

LE VALESCURE ET LE PEDEGAL

Commune de FREJUS

ANNEXE 4 Carte des Vitesses

VU et APPROUVE
Comme annexé à mon arrêté en
date de ce jour,
Toulon, le 5 JUIL. 2015
Le Préfet,
Pierre SOUBELET

Direction
Départementale
des Territoires et
de la Mer
VAR

Service Aménagement
Durable
Pôle risques

Echelle : 1 / 5000

Juin 2015

Légende

Vitesses (en m/s)

- < à 0.5 m/s
- de 0.5 à 1 m/s
- > 1 m/s

Cadastre

Bâti

0 100 200 300
Mètres
Echelle : 1:5 000

